

POLITIQUE CULTURELLE

Patrimoine de proximité, une grande cause nationale ?

La catastrophe de Notre-Dame et la crise du coronavirus risquent de canaliser les financements vers les monuments majeurs. Pourtant, quelque 15000 communes possèdent un monument historique, sans compter les colombiers, lavoirs et églises de campagne, souvent non protégés. Où trouver les fonds ? Un rapport du Sénat sonne l'alerte.

Par Rafael Pic



Église Saint-Martin de Thevray, commune de Mesnil-en-Ouche dans l'Eure.



Les Forges de Buffon ou Grande Forge fondée par Georges-Louis Leclerc de Buffon en 1768 (Côte-d'Or).

« 500 000 emplois, dans notre pays, dépendent aujourd'hui du patrimoine », rappelait en introduction Jean-Marie Bockel, président de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et à la décentralisation, qui a commandé ce rapport aux sénateurs Michel Dagbert et Sonia de la Provôté. Et si 90 millions de touristes visitent la France chaque année, contribuant à hauteur de 9 % à son PIB, c'est en grande partie pour sa culture et ses monuments.

Notre-Dame mange-tout ?

Mais derrière Notre-Dame, le Mont-Saint-Michel et les châteaux de la Loire, qui accaparent l'intérêt des médias (et la générosité des donateurs) se cache un patrimoine mineur – mais démesuré en quantité. Comment le faire survivre dans une période d'assèchement des financements alors qu'il est déjà le parent pauvre de l'aide publique ? Le Sénat, traditionnellement vu comme l'émanation de la France profonde, a pris à cœur le sujet et son rapport est plutôt alarmant. Sur les 45 285 monuments historiques français, seuls 4 % appartiennent à l'État, mais 41 % sont de propriété communale. Alors que l'Île-de-France concentre près de 20 % de la population

française, elle ne compte que 3870 monuments, soit 8 % du total, loin derrière la Nouvelle-Aquitaine (14 %), l'Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est. Le tissu des monuments historiques est diffus sur le territoire.

Mesnil-en-Ouche, 4500 habitants, 20 églises

Les communes françaises ont dépensé 295 millions d'euros en 2019 pour restaurer leur patrimoine protégé de 18 593 monuments. Cela représente une moyenne de quelque 15000 euros par monument. Quand on sait que la remise en état d'un m³ de mur en pierre peut s'élever jusqu'à 1100 euros, on voit l'étendue du problème... Surtout que près de 55 % des monuments protégés se trouvent sur des communes de moins de 2000 habitants. Comment Mesnil-en-Ouche, qui compte moins de 5000 habitants mais possède la bagatelle de 20 églises sur son territoire, peut-elle s'en sortir ? Certes, l'État, les régions et les départements contribuent mais on ne doit pas être surpris par le chiffre avancé : 23 % des immeubles protégés en France seraient en mauvais état ou en péril. Sans compter que la masse du patrimoine de proximité est bien plus importante puisqu'elle

« Les églises qui ne sont ni classées ni inscrites risquent alors d'être démolies. Pourtant, quantité d'idées sont à mettre en place, et il faut que les évêchés soient prêts à faire évoluer l'affectation des églises. »

Hubert Courseaux, président du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement).

comprend aussi une masse d'édifices non protégés – à titre de comparaison, l'Allemagne, bien plus touchée par les destructions de la Seconde Guerre mondiale, en a dénombré 1,3 million sur son sol. Dans un pays au passé rural comme la France, seul 1 % des immeubles protégés relèvent du patrimoine agricole !

Le New Deal de Stéphane Bern

D'où l'appel à un véritable New Deal lancé par Stéphane Bern qui a été, parmi les nombreux spécialistes convoqués, l'un des plus écoutés par la haute assemblée. Il faut de l'argent, bien sûr (et le Loto du patrimoine, géré avec la Fondation du Patrimoine, y contribue désormais à hauteur de quelque 25 millions d'euros par an), mais aussi des initiatives : par exemple créer une Semaine du patrimoine comme on a une Semaine du goût, multiplier les sorties de formation (dont le programme « Levez les yeux » à l'intention des scolaires). Et il faut être plus audacieux dans les reconversions, en vertu de la maxime : « Le meilleur moyen de conserver un édifice, c'est de lui trouver un emploi. » Hubert Courseaux, président du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) du Calvados, détaillait le cas de son département : « Il y a 900 églises dont 600 n'ouvrent jamais, 150 ouvrent pour les cérémonies et 150 ouvrent uniquement pour les journées du patrimoine. Les communes nouvelles ne pourront pas gérer ce patrimoine dans sa totalité. Les églises qui ne sont ni classées ni inscrites risquent alors d'être démolies. Pourtant, quantité d'idées sont à mettre en place, et il faut que les évêchés soient prêts à faire évoluer l'affectation des églises. »

Transformer plutôt que construire

Le rapport du Sénat recense tous ces problèmes mais se veut tout de même optimiste : le patrimoine reste un formidable levier de développement. Selon Atout France, 1 euro investi y produit entre 28 et 31 euros de retombées économiques sur le territoire. Le salut ? Il ne viendra pas d'une seule direction. Il faudra une meilleure assistance à la maîtrise d'ouvrage, pour laquelle les petites communes sont souvent démunies (et qui pourrait être apportée gratuitement par les DRAC), une meilleure coordination entre les différents acteurs administratifs (en sollicitant plus systématiquement les ACE ou Architectes conseils de l'État), structurer l'ingénierie au niveau départemental plutôt que régional, trop lointain. L'engagement accru des fondations et associations, dans le grand élan qui a suivi le drame de Notre-Dame, sera fondamental, parmi lesquelles Vieilles maisons françaises, Rempart, Maisons paysannes de France, Patrimoine-Environnement, Sites et Cités remarquables, Dartagnans et tant d'autres dont la Fondation du Patrimoine, qui a un rôle moteur par le biais des souscriptions, et évalue à plus de 2 milliards d'euros les besoins du patrimoine en péril. Mais il faudra surtout, comme le résumait Éric Wirth, vice-président du Conseil national de l'ordre des architectes, se préparer à une vision nouvelle de l'architecture : « Il y a une prise de conscience dans les écoles de formation d'architectes, que la construction de demain sera très différente de celle d'aujourd'hui : les jeunes générations ne vont plus construire mais réhabiliter, rénover ou transformer. »

Le rapport d'information du Sénat, enregistré le 13 mai senat.fr



Photo Codellem.

Église de Sainte-Marguerite-en-Ouche, commune de Mesnil-en-Ouche dans l'Eure.



Photo Georges Fessy, 2016/Familistère de Guise.

Vue de la place du Palais social du Familistère de Guise.



Collection Familistère de Guise.

Le Palais social du Familistère de Guise en construction en 1865.